

Papineau, qui montrait déjà, dit M. Garneau, les talents oratoires de son père!

J'ai déjà parlé dans la biographie de M. L.-J. Papineau, de l'effet qu'il produisit, la première fois qu'il prit la parole au sein de l'assemblée. Je terminai le tableau que j'essayai de faire par les remarques suivantes:

"Son illustre père, M. Joseph Papineau, était là. Quelle joie pour son cœur de père et de patriote! Quelle couronne plus digne de ses cheveux blancs et d'une vie glorieuse consacrée au service de la plus sainte des causes! Le noble vieillard! Qu'il dut relever avec fierté sa tête fatiguée! Astre brillant que le passé emportait, il voyait s'élever à l'horizon l'étoile de l'avenir destinée à illuminer la marche de sa malheureuse patrie dans la voie de l'honneur et de l'émancipation; et dans cette étoile il retrouvait son image.

"Il pouvait se reposer sur le bord du chemin; il n'avait plus qu'à guider les premiers pas de l'homme qui se présentait pour continuer son œuvre et recueillir l'héritage confié à son patriotisme;—et cet homme..... c'était son fils!"

Comme il s'était jeté dans les luttes politiques par devoir plutôt que par goût, il s'empessa d'en sortir, lorsqu'il put le faire, avec la conviction que la cause nationale n'en souffrirait pas trop. Certains désagréments que lui causèrent les fonctionnaires, qu'il avait flagellés du fouet de son éloquence, achevèrent de le déterminer à laisser la Chambre.

J'ai dit qu'il avait acquis du Séminaire de Québec, en 1804, la seigneurie de la Petite-Nation, qu'il paya, soit dit en passant, en grande partie, en honoraires et services professionnels.

La Petite-Nation, à cette époque, c'était la solitude, la forêt, on s'y rendait dans de petits bateaux, qu'on tirait à la cordelle à travers les rapides de Lachine et du Long-Sault, le plus souvent on se servait du canot d'écorce, qui se prêtait mieux au portage. Le trajet durait de huit à quinze jours; on marchait toute la journée, le soir, on allumait un grand feu, on faisait bouillir la marmite, et, après avoir bien mangé, bien fumé et surtout chanté toutes les bonnes vieilles chansons canadiennes, on se couchait à la belle étoile.

Sur toute la rivière des Outaouais, on ne trouvait que deux colons, M. Ebenezer Wright et M. Joseph Papineau.

M. Papineau s'établit dans l'île Aroussen ou à Roussin, sur l'Ottawa, presque en face de Montebello. On y voit encore les ruines de la maison qu'il y construisit.

Au bout de quelques années, il revint à Montréal où il resta jusqu'en 1834 ou 35. Il demeurait sur la rue St. Paul, à quelques pas de la rue Bonsecours, dans une maison que les progrès du temps ont transformée en auberge.

Cette propriété touchait par derrière à la maison paternelle située, comme nous l'avons dit, sur la rue Bonsecours, et alors habitée par son fils, M. Louis-Joseph Papineau.

C'est dans ce temps-là, que les hommes d'aujourd'hui ont connu M. Joseph Papineau. Ils nous le représentent, dans sa grande et massive taille de six pieds, les cheveux blancs, poudrés, relevés sur la tête et se terminant en arrière par la queue traditionnelle, avec le jabot, les manchettes et la canne à jonc, à pomme d'or, français d'origine, de cœur et de costume, toujours patriote, affable et gai sous son air grave et imposant, respecté de tout le monde, orgueil et ornement de la population canadienne qui lui manifestait, de mille manières, son respect et sa reconnaissance; fier de son fils dont il était non seulement le père, mais l'ami, le conseiller intime, le Mentor en un mot. C'est de lui qu'on pouvait dire avec raison qu'il avait l'air d'un patriarche, d'un pasteur de peuples.

Il avait épousé, vers l'année 1780, Delle Rosalie Cherrier de St. Denis, sœur de deux femmes, dont l'une eut pour fils, Mgr. Lartigue, et l'autre, l'hon. Denis Benjamin Viger. Comme on le voit, des deux côtés le sang était bon, l'origine vraiment canadienne. Aussi, les résultats furent remarquables, car, de ce mariage naquirent: Louis-Joseph, l'Orateur, l'hon. Denis-Benjamin, Augustin, seul survivant de la famille, Toussaint-Victor, prêtre, et une seule fille, Rosalie, qui épousa l'hon. Jean Desaulles. Les jouissances qu'il goûtait au sein de cette famille distinguée suffisaient à son bonheur et lui étaient plus agréables que les succès politiques, les triomphes oratoires.

Au commencement de l'année 1838, il n'hésita pas à entreprendre, malgré son âge avancé, un voyage rude et difficile, à cette époque, pour aller voir son fils l'hon. Louis-Joseph Papineau que les événements avaient forcé à se réfugier aux Etats-Unis.

Il le trouva à Saratoga où ils passèrent plusieurs jours ensemble, entourés de parents et d'amis qui étaient venus se grouper autour d'eux, et qui assistèrent, avec un sentiment mêlé de douleur et de curiosité, aux dernières entrevues de ces deux grands hommes qu'unissaient non-seulement les liens de la nature, mais encore des idées

communes, les mêmes aspirations généreuses et patriotiques.

Ces dernières entrevues empruntaient aux circonstances quelque chose de lugubre et de solennel. Le souvenir des luttes du passé, se joignant aux douleurs du moment et aux tristes perspectives de l'avenir, le spectacle de la patrie ravagée par le fer et par le feu, et de ses défenseurs écrasés par le nombre dans d'héroïques, mais inutiles combats; ce fils qui partait pour le pays des ancêtres, pendant que le père s'en retournait sur le sol natal, pour y mourir, probablement avant longtemps; l'idée qu'ils allaient, peut-être, se séparer pour toujours..... Quels sujets de sérieuses et tristes réflexions!

Aussi leurs adieux furent touchants, leur derniers embrassements pleins d'amertume.

Trois ans après, M. Joseph Papineau, se trouvant chez son vieil ami, M. Roy, une table, sur laquelle il était appuyé, céda brusquement; il tomba et se fractura la hanche. On le transporta chez l'un de ses neveux, M. Toussaint Cherrier, organiste de l'église St. Jacques, qui demeurait à l'endroit où se trouve maintenant la demeure de M. Glackmeyer, sur la place St. Jacques.

C'est là qu'il mourut, le 8 juillet 1841, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, en paix avec Dieu, au milieu des regrets et des prières de tout un peuple. On était encore dans les mauvais jours de la terreur; l'opinion publique était enchaînée; il y eut peu de bruit autour de sa tombe; mais on vint de tous côtés contempler, une dernière fois, les nobles traits du grand citoyen, et lorsque sa dépouille mortelle fut portée en terre, on aurait dit que tout le pays s'était réuni pour lui rendre les derniers devoirs. La tristesse peinte sur les figures, les larmes qui mouillaient tous les yeux, redisaient, dans le plus éloquent des langages, les vertus et les mérites du défunt.

Il fut inhumé dans le cimetière de Montréal. On fit une souscription publique pour élever une pierre tumulaire sur sa tombe, et sur cette pierre, un autre grand et honnête citoyen, l'hon. A. N. Morin, fit graver l'inscription suivante:

JOSEPH PAPINEAU  
Publicarum Legum Pater  
Privatarum Expositor  
Laboribus an sobole clarior  
Obiit 8 Julii 1841 Olt 90  
Amici P. P.

Son corps a été transporté, depuis, à Montebello, dans le caveau de la chapelle funéraire consacrée à la famille. Auprès de lui repose, depuis l'an dernier, son illustre fils, l'hon. Louis-Joseph Papineau.

Si nous avons le droit de comparer les exploits et les faits d'armes de nos ancêtres à ceux de toute autre nation, nous pouvons aussi, sans crainte, inscrire au temple de la gloire, le nom de Joseph Papineau parmi les grands hommes qui ont donné des constitutions et des lois aux peuples, jeté les fondements de leur liberté.

Contemporain des Washington, des Jefferson et des Franklin, M. Papineau était aussi remarquable que ces hommes par la grandeur du caractère et de l'intelligence; nous avons le droit d'être aussi fiers de lui, que les Américains le sont, de ces illustres fondateurs de leur indépendance.

Soit que nous remontions jusqu'au berceau de ce pays ou à l'origine de sa liberté politique, nous trouvons de grandes et nobles figures dont l'éclat éclaire notre marche à travers l'histoire, et remplit notre âme d'un patriotique orgueil.

Tenons sans cesse ouvertes devant les yeux du peuple canadien les pages immortelles où sont racontés les vertus et les combats des défenseurs de sa liberté, afin qu'il ne devie jamais de la voie du devoir et de l'honneur qu'ils lui ont tracée.

Que ceux sur tout qui ont ses destinées entre les mains lisent et relisent ces pages.

Je ne puis mieux terminer la tâche que j'ai entreprise, de faire connaître M. Joseph Papineau, qu'en reproduisant ce qu'ont écrit et dit de lui, deux hommes distingués qui furent ses contemporains.

M. Bibaud raconte, dans sa bibliothèque canadienne, que M. Papineau étant allé à Québec en 1827, les principaux citoyens de cette ville et des environs donnèrent un banquet en son honneur.

Après la santé: "Au Conseil Législatif et à la Chambre d'Assemblée," le célèbre juge Vallières qui présidait, se leva et s'exprima en ces termes:

"Messieurs.—Ceux qui honorent la vertu et qui rendent le tribut de la reconnaissance, ont le double avantage d'accomplir un devoir et de se faire une jouissance. Aussi nous sommes doublement heureux, lorsque possédant au milieu de nous l'excellent citoyen assis à ma droite, et nous rappelant ce que nous avons vu nous-mêmes, et ce que nous ont appris nos pères, nous profitons de l'occasion que nous offre son indulgence, pour lui exprimer notre vénération et notre respectueuse estime.

"Vénérable patriarche de la constitution canadienne,

ses services publics, dans lesquels il fit preuve de talents distingués, ont inscrit son nom sur la liste de nos grands hommes. Nos neveux se rappelleront avec orgueil qu'il fut un de nos premiers représentants. Ils auront appris de la renommée qu'assis dans le sénat canadien, il y déploya la fermeté de CATON, la probité d'ARISTIDE, l'éloquence de DÉMOSTHÈNES. Oui, messieurs, on le citera dans l'avenir comme on le désigne aujourd'hui, pour le modèle d'un bon serviteur public.

"J'épargne à la modestie de ce vénérable personnage les éloges justement dus à ces qualités, moins brillantes, mais non moins estimables, qui lui ont mérité le respect et l'amour de ses concitoyens, pendant le cours de sa longue et utile carrière, et qui font qu'aujourd'hui, dans tout le Canada, son seul nom exprime l'idée d'un honnête homme et d'un homme aimable.

"Nous avons une nouvelle preuve de son amabilité, dans la manière gracieuse avec laquelle il veut bien, à son âge, se trouver parmi nous, et accueillir ce faible témoignage de nos sentiments. Nous lui en sommes reconnaissants, car nous sentons qu'en l'honorant nous nous l'honorons nous-mêmes.

"Avec des sentiments beaucoup mieux sentis qu'exprimés, voici, Messieurs, la santé que je vous propose:

"A notre respectable hôte Joseph Papineau, écuyer. Ses longs services et ses vertus publiques et privées lui donnent les plus justes droits à la reconnaissance de ses compatriotes."

Terminons par l'appréciation que M. de Gaspé fait de son éloquence dans ses "Mémoires."

"La première impression que fit sur moi l'éloquence de M. Joseph Papineau ne s'est jamais effacée de ma mémoire. J'assistais, bien jeune, à une séance de notre parlement, lorsque je vis un membre, aux manières simples, se lever avec lenteur, en tenant dans la main droite un papier dont il venait probablement d'achever la lecture. Ses habits, une grande queue qui lui descendait plus bas que les épaules, quoique la mode en fut passée dans les villes, tout me fit croire qu'il était un de ces notables que certains comités de la campagne envoyaient alors pour les représenter dans l'assemblée provinciale. Il parla pendant l'espace d'une demi-heure, et sa parole coula toujours aussi facile, aussi abondante, que les eaux paisibles d'un grand fleuve, tandis que lui-même était aussi immobile que les deux rives qui l'encaissent. J'étais sous l'effet d'un charme inexprimable; je craignais, à chaque instant, qu'il ne cessât de parler; et chose surprenante, je ne comprenais qu'à demi son discours. Le plus grand silence régnait dans la Chambre; quand à moi je n'osais respirer. Tout turbulent que j'étais à cet âge, il me semblait que je ne me serais jamais lassé de l'entendre."

L. O. DAVID.

P. S.—Je dois à M. C. S. Cherrier et surtout à M. Amédée Papineau, fils de l'hon. Louis-Joseph Papineau, la plupart des renseignements qui m'ont servi à faire cette biographie.

#### PROPHETIES DE LA BROUSSE

ANNONÇANT LA MORT D'HENRI IV.

(Dix-septième siècle.)

Dans la matinée du 14 mai 1610 (*Journal de l'Etoile*), le petit duc de Vendôme, avec lequel Henri IV jouait, raconta que la Brosse (fameux astrologue de ce temps-là) lui avait dit: "Que Sa Majesté était menacée d'un grand danger ce jour-là." A quoi le roi répondit en riant: "La Brosse est un vieux matois qui a envie d'avoir de votre argent, et vous, un jeune fou de le croire; nos jours sont comptés." Le duc de Vendôme redit la même chose à la reine, qui pria le roi de ne pas sortir du Louvre le reste du jour; à quoi il fit la même réponse.

Après le dîner, le roi se mit sur son lit pour dormir; mais il se leva triste, inquiet et rêveur, se promena dans sa chambre quelque temps, et se jeta de rechef sur son lit; mais ne pouvant dormir encore, il se leva et demanda quelle heure il était; l'exempt des gardes répondit qu'il était quatre heures, et lui dit: "Sire, je vois Votre Majesté triste et pensive; si elle prenait l'air, cela pourrait la distraire.—Tu as raison, dit le roi, fait apprêter mon carrosse, j'irai à l'Arsenal voir le duc de Sully."

Au milieu de la rue de la Ferronnerie, qui était alors étroite, un embarras de deux charrettes obligea le carrosse de Henri IV de s'arrêter. Les valets de pied ayant quitté la portière du carrosse pour faire reculer les deux charrettes, Ravaillac, qui suivait la voiture depuis le Louvre, monta sur un des rais d'une roue de derrière, et d'un premier, d'un second et d'un troisième coup de couteau, assassina le roi qui expira dans l'instant....

On voit dans un passage des *Mémoires de Sully*, le peu de précautions que prenait Henri IV contre les attentats dont il était sans cesse menacé. "Il me fut adressé de Rome, dit Sully, un avis d'une conspiration contre la personne de Sa Majesté; je ne crus pas devoir le lui cacher. Il me répondit à cette occasion, qu'il s'était convaincu que, pour ne pas rendre sa vie pire que la mort même, il ne devait faire aucune attention à de semblables avis; que les tireurs d'horoscopes l'avaient menacé, les uns de mourir par l'épée, les autres dans un carrosse; qu'aucun ne lui avait jamais parlé de poison, qui était, à son avis, la manière la plus facile de se défaire de lui, puis qu'il mangeait beaucoup de fruits, et sans essai de tous ceux qu'on lui présentait, et qu'enfin sur le tout il s'en remettait au souverain maître de ses jours."

Il est constant qu'on avait prédit à Henri IV qu'il mourrait en carrosse.

NOUVEAU.